Nations Unies A/60/612

Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2005
Français
Original : anglais

Soixantième session
Point 137 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi

Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies au Burundi pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1–2	3
II.	Exécution du mandat	3–6	3
III.	Exécution du budget		30
	A. Ressources financières		30
	B. Autres recettes et ajustements		31
	C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		31
	D. Contributions non budgétisées		32
IV.	Analyse des écarts	7–21	32
V.	Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	22	37

05-65923 (F) 170106 170106

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies au Burundi pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de l'Opération est mis en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (processus politique, réforme du secteur de la sécurité, environnement sécuritaire, droits de l'homme et assistance humanitaire, appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écarts*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	143 297,3	129 209,2	14 088,1	9,8
Personnel civil	50 588,9	49 129,3	1 459,6	2,9
Dépenses opérationnelles	135 828,2	125 455,8	10 372,4	7,6
Montant brut	**329 714,4**	**303 794,3**	**25 920,1**	**7,9**
Recettes provenant des contributions du personnel	5 433,9	4 850,1	583,8	10,7
Montant net	**324 280,5**	**298 944,2**	**25 336,3**	**7,8**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**329 714,4**	**303 794,3**	**25 920,1**	**7,9**

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes prévus (moyenne)*	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Observateurs militaires	200	179	175	2,2
Contingents	5 450	4 991	4 751	4,8
Police civile	120	93	77	17,2
Personnel recruté sur le plan international	403	332	279	16,0
Personnel recruté sur le plan national	423	263	196	25,5
Volontaires des Nations Unies	172	118	107	9,3

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Taux de vacance moyen compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 a été présenté dans un rapport du Secrétaire général en date du 26 août 2004 (A/59/300). Il s'élevait à un montant brut de 333 174 000 dollars (montant net : 327 314 700 dollars), y compris l'autorisation donnée au Secrétaire général par l'Assemblée générale dans sa résolution 58/312 du 18 juin 2004 d'engager des dépenses au titre du fonctionnement de l'Opération pour la période allant du 1er juillet au 31 octobre 2004. Le budget couvrait le déploiement de 200 observateurs militaires, 5 450 membres de contingents, dont 125 officiers, 120 membres de la police civile, 403 fonctionnaires internationaux, 423 agents recrutés dans le pays, dont 56 administrateurs, et 172 Volontaires des Nations Unies.

2. Sur la base de la recommandation faite par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 33 de son rapport daté du 5 octobre 2004 (A/59/412), l'Assemblée générale, dans sa résolution 59/15 A du 29 octobre 2004, a ouvert un crédit d'un montant brut total de 329 714 400 dollars (montant net : 324 280 500 dollars) au titre du fonctionnement de l'Opération pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, y compris un montant brut de 106 334 600 dollars (montant net : 105 146 700 dollars) autorisé par l'Assemblée dans sa résolution 58/312 pour le fonctionnement de l'Opération du 1er juillet au 31 octobre 2004. Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le mandat de l'ONUB a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1545 (2004) du 21 mai 2004 pour une période initiale de six mois à compter du 1er juin 2004. Pour la période considérée, son mandat a été défini par le Conseil dans ses résolutions 1577 (2004) du 1er décembre 2004 et 1602 (2005) du 31 mai 2005.

4. L'ONUB a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de restaurer une paix durable et de favoriser la réconciliation nationale au Burundi.

5. Dans le cadre de cet objectif général, l'ONUB a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (processus politique, réforme du secteur de la sécurité, environnement sécuritaire, droits de l'homme et assistance humanitaire, appui).

6. Le présent rapport évalue les résultats sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget pour 2004/05. Il met en particulier en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : processus politique

Réalisation escomptée 1.1 : progrès réalisés en ce qui concerne l'instauration d'une paix globale et sans exclusive au Burundi		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
1.1.1 Les Forces nationales de libération (FNL) d'Agathon Rwasa s'associent au processus de paix	Le 15 mai 2005, les FNL ont signé une déclaration conjointe pour la cessation des hostilités. Mais le conflit armé s'est poursuivi	
1.1.2 Les parties et mouvements politiques armés continuent à participer au Gouvernement de transition	Réalisé	
1.1.3 Conclusion d'un accord sur un arrangement de partage du pouvoir après la transition	Approbation, le 28 février 2005, par référendum populaire, d'une nouvelle constitution garantissant le partage du pouvoir et fixant un quota de 30 % pour la représentation des femmes à l'Assemblée nationale, et promulgation, le 20 mars 2005, de la Constitution par le Président	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Réunions consultatives régulières avec des membres du Gouvernement de transition sur la cessation des hostilités dans la province de Bujumbura Rurale	Oui	
Initiatives de gestion du conflit dans la province de Bujumbura Rurale, notamment recours aux bons offices, contacts quotidiens avec les belligérants et la population locale, et propositions concernant des mécanismes de réconciliation	Non	En raison de l'insécurité régnant dans la province
Liaison régulière avec les FNL (Rwasa) pour parvenir à une cessation des hostilités et avancer sur la voie d'un cessez-le-feu permanent et de l'inclusion du mouvement dans le processus de transition	14	Réunions avec les FNL sur les modalités de participation au processus de paix et à l'Accord d'Arusha
Contacts étroits réguliers avec la communauté diplomatique et réunions avec les envoyés spéciaux compétents, selon que de besoin, pour faciliter et coordonner l'action menée par la communauté internationale en vue de conclure un cessez-le-feu avec les FNL	40	Réunions sur le processus de médiation et de négociation

Participation aux réunions de l'Initiative régionale pour la paix et de la Facilitation sur le Burundi et tenue de réunions supplémentaires avec les parties à l'appui de leurs travaux	9	Réunions de l'Initiative régionale pour la paix au Burundi et de la Facilitation sur le Burundi
	7	Réunions avec des chefs d'État et des Ministres
Réunions régulières avec les membres de la communauté internationale, notamment réunions mensuelles de la Commission de suivi de l'application de l'Accord d'Arusha (CSA), pour suivre les progrès réalisés dans l'application de l'Accord	26	Présidence de réunions du corps diplomatique
	13	Présidence de réunions de la CSA, du processus électoral, de suivi des prisonniers politiques, des réfugiés et des sinistrés (victimes de guerre)
	7	Réunions avec le Gouvernement de transition en vue de la création de la Commission internationale d'enquête judiciaire
Présentation de rapports réguliers à la CSA, notamment documents directifs et recommandations, proposant des options politiques et stratégiques pour l'instauration d'une paix sans exclusive au Burundi et fourniture de conseils sur l'application des aspects de l'Accord d'Arusha ayant trait à l'état de droit	11	Rapports sur l'application des accords de cessez-le-feu (signés en 2000 et 2003) et du programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion
	5	Rapports sur le processus électoral
	14	Rapports sur le rapatriement des réfugiés, la réintégration et la réinsertion des sinistrés et la démobilisation, la cessation du recrutement et la réinsertion des enfants soldats
	4	Rapports sur les prisonniers politiques et la situation carcérale
Fourniture de services techniques de secrétariat à la CSA	Oui	
Réunions régulières avec les dirigeants de la transition et les groupes de la société civile pour les encourager à prendre en compte les questions relatives à l'égalité des sexes et les sensibiliser aux questions relatives au VIH/sida et à la protection des enfants	17	Visites sur le terrain en collaboration avec les autorités locales et des groupes de la société civile pour promouvoir les droits de l'enfant et suivre les violations
	104	Deux réunions (en moyenne) par semaine sur les questions relatives à l'égalité des sexes avec les Ministères des affaires sociales et de la protection de la femme, de l'intérieur et de la défense et des organisations non gouvernementales nationales (ONG)

	3	Réunions sur le VIH/sida
	1	Formation de 32 animatrices pour la mise en œuvre de programmes relatifs au VIH/sida
Ateliers pour le renforcement des capacités concernant le processus de paix, les élections et le développement des aptitudes en matière de direction	10	Ateliers pour 30 représentants de partis politiques, groupes de femmes et autorités locales sur l'application de l'Accord d'Arusha, du mandat de l'ONUB et du processus électoral
	3	Ateliers de formation des formateurs sur les droits de l'enfant à l'intention de 35 formateurs nationaux membres d'organisations de la société civile
	1	Forum des enfants et des adolescents sur les droits de l'enfant avec la participation de 94 animateurs de jeunes en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et des ONG nationales et internationales
Fourniture régulière de conseils aux ministères du Gouvernement de transition sur l'élaboration, l'adoption et la promulgation de textes législatifs indispensables à l'application de l'Accord d'Arusha	Oui	Réunions régulières avec des ministres, des députés à l'Assemblée nationale et des sénateurs sur la Constitution, la loi électorale, les conventions internationales, le droit organique relatif à l'appareil judiciaire et à l'administration
Établissement de quatre rapports du Secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité	4	Rapports
Programmes multimédias d'information et de mobilisation à l'échelle nationale à l'appui des efforts menés par le Gouvernement de transition en vue de l'instauration de la paix et de la réconciliation nationale, notamment 1 heure de programmes télévisés par semaine, 4 heures de programmes radiodiffusés par semaine sur les stations locales, préparation et diffusion d'un programme vidéo par semaine, de 5 000 prospectus, de 500 affiches et d'un bulletin d'information par mois, et tenue d'un site Web	Oui	13 minutes par semaine de temps d'antenne sur une chaîne de télévision nationale (enregistrements vidéo) 1 935 heures de programmes radiodiffusés en français et en kirundi 4 bulletins d'information sur les questions d'égalité des sexes 52 conférences de presse hebdomadaires 81 communiqués de presse en français et en anglais (2 200 exemplaires) 43 numéros d'ONUB Info en français, anglais et kirundi (85 000 exemplaires)

		9 300 affiches (7 000 en kirundi) Conception du nouveau site Web de l'ONUB, notamment mises à jour régulières et mises à jour du site Web du Département des opérations de maintien de la paix 150 programmes de vulgarisation ciblant les animateurs de communauté, la société civile, les ex-combattants, les personnes déplacées, les étudiants et le grand public 4 expositions de photos dans 4 provinces 17 pièces de théâtre interactives auxquelles ont participé environ 2 500 personnes
Formation de 120 journalistes locaux aux techniques et pratiques professionnelles de base	120	Formation de 120 journalistes en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et la Commission électorale nationale indépendante (CENI), dont 30 ont suivi une formation spécifique sur les questions liées à l'égalité des sexes et à l'éthique électorale en collaboration avec la Maison de la presse, une ONG nationale, et 30 autres ont participé à une session de formation de deux jours sur le mandat de l'ONUB
Exécution de projets à impact rapide	2	Une session de formation de femmes à l'animation sur le processus électoral et une campagne contre les violences sexuelles en collaboration avec le Bureau de coordination des affaires humanitaires, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds des Nations Unies pour la population

Réalisation escomptée 1.2 : tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques au Burundi		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
1.2.1 Constitution de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et de ses 17 organes provinciaux	Constitution de la CENI en août 2004, des commissions électorales provinciales indépendantes (CEPI) en novembre 2004 et des 129 commissions électorales communales indépendantes (CECI) en mai 2005	
1.2.2 Adoption de la loi électorale, prévoyant notamment 20 % de candidates à l'Assemblée nationale	Adoption par le Parlement, respectivement les 18 mars et 20 avril 2005, de la Constitution et de la loi électorale, prévoyant notamment un quota de 30 % de femmes	
1.2.3 Achèvement de l'inscription des électeurs	Achèvement en novembre 2004 de l'inscription de 3 158 159 électeurs	
1.2.4 Mise en place de bureaux de vote dans les 17 provinces	Mise en place de 6 007 bureaux de vote	
1.2.5 Adoption du budget électoral avec l'appui du Gouvernement de transition et des donateurs	Adoption du budget électoral (23 millions de dollars) financé par des donateurs	
1.2.6 Rédaction de la Constitution post-transition	Référendum constitutionnel le 28 février 2005 Promulgation, le 20 mars 2005, de la Constitution par le Parlement	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Réunions régulières avec des membres du Gouvernement de transition (pouvoirs exécutif et législatif) pour suivre la mise en place de la CENI	Oui	Réunions de consultation sur le projet de loi portant création de la CENI et relatif au budget de celle-ci
Réunions quotidiennes avec des membres de la CENI pour suivre les progrès réalisés dans la préparation des élections, aplanir les obstacles et mettre fin aux retards	Oui	Réunions de consultation sur la révision de la loi électorale, la rédaction des arrêtés que la CENI est appelée à prendre, la formation de ses membres, la mise au point du matériel électoral pour l'inscription des électeurs et la collecte des bulletins d'inscription sur les listes électorales
Réunions régulières avec les donateurs pour coordonner l'apport des moyens financiers et du matériel et l'organisation de la formation nécessaires à la CENI et aux bureaux électoraux de province	Oui	

Fourniture régulière de conseils au Gouvernement de transition et à la CENI au sujet de la rédaction et de la promulgation de la loi électorale et des règlements électoraux et suivi de la question	Oui	Fourniture de conseils sur la rédaction de la loi électorale et de 22 résolutions de la CENI redéfinissant les dispositions juridiques applicables et donnant des directives sur l'application pratique de la loi
Fourniture de conseils techniques au Gouvernement de transition et à la CENI sur l'inscription des électeurs, notamment des femmes, sur les listes électorales et campagnes d'éducation	Oui	
Programmes de sensibilisation et de formation à l'intention du personnel de la CENI et des fonctionnaires du Gouvernement de transition au sujet des pratiques électorales et codes de conduite acceptés au niveau international	Oui	Mise au point d'un guide de formation des agents électoraux et suivi de la formation de 6 007 présidents de bureaux de vote par une ONG, la Fondation internationale pour les systèmes électoraux, pour le référendum constitutionnel et les élections municipales Aide à la campagne d'éducation civique moyennant le financement de l'impression de manuels électoraux et de l'organisation d'un séminaire d'une journée (200 participants) pour la participation des femmes aux élections
Fourniture de conseils techniques aux autorités électorales nationales en ce qui concerne la conception, la production, la diffusion, le rassemblement et la tenue en lieu sûr du matériel électoral, y compris des bulletins de vote et des feuilles de dépouillement	Oui	Fourniture de conseils sur le choix des urnes et des bulletins de vote, des feuilles d'information électorale, des listes électorales et la tenue en lieu sûr du matériel électoral
Fourniture à la CENI d'avis techniques sur l'élaboration de méthodes de dépouillement du scrutin et la mise au point de mécanismes de validation des résultats	Oui	Fourniture de conseils sur l'élaboration des procès-verbaux des résultats et, en cas de contestation des résultats, sur l'interprétation de la loi électorale et les méthodes de vérification
Programmes multimédias d'éducation civique, d'information et de sensibilisation à l'échelle nationale sur le processus électoral, comprenant 1 heure de programmes télévisés par semaine, 8 heures de programmes radiodiffusés par semaine, 4 programmes vidéo, 1 000 affiches, 5 000 prospectus par mois et 20 panneaux d'affichage	Oui	6 conférences de presse 18 communiqués de presse en français et anglais (500 exemplaires) Une heure par jour de programmes radiodiffusés sur 5 stations de radio nationales et diffusion 3 fois par jour de messages d'une minute sur 6 stations de radio nationales

		17 courts programmes sur les élections télédiffusés sur la chaîne nationale
		4 revues spéciales consacrées aux élections et au référendum en français (12 000 exemplaires)
		60 000 exemplaires de la Constitution, de la loi électorale, de la loi communale et des directives relatives à l'éducation civique
		100 exemplaires des listes des bureaux de vote
		13 000 affiches
		80 000 prospectus
		Produits supplémentaires :
	3 024	Journées d'observateurs militaires pendant le référendum et le processus électoral (6 observateurs militaires par équipe à raison de 28 équipes pendant 18 jours)
	54 600	Jours de patrouille pendant le référendum et le processus électoral (130 personnes par compagnie à raison de 3 compagnies par bataillon et de 5 bataillons pendant 28 jours)

Réalisation escomptée 1.3 : progrès accomplis en ce qui concerne l'extension de l'administration de l'État	
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
1.3.1 Nomination de gouverneurs dans toutes les provinces	Réalisé
1.3.2 Adoption de la législation sur la réforme foncière	Le Gouvernement de transition, qui a mis l'accent sur les élections et le désarmement, la démobilisation et la réinsertion, ainsi que sur la réforme du secteur de la sécurité, n'a pas élaboré de politique en matière de réforme foncière
1.3.3 Nomination des membres de l'appareil judiciaire en province	Nomination de 56 magistrats et 280 juges de paix

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Réunions régulières avec les administrateurs locaux pour promouvoir l'application des décisions prises par le Gouvernement de transition en matière de décentralisation	Oui	Réunions (tous les 2 mois) avec des représentants du Gouvernement de transition pour promouvoir l'application des dispositions de l'Accord d'Arusha concernant la décentralisation Le Gouvernement de transition n'a pris aucune décision
Réunions mensuelles avec des représentants du Gouvernement de transition pour promouvoir l'adoption de lois sur la réforme foncière	Non	Le Gouvernement de transition n'a pas adopté de lois sur la réforme foncière
Réunions régulières avec les organismes et organisations qui soutiennent les retours afin de coordonner la réinstallation des personnes déplacées et le rapatriement des réfugiés	4	Réunions au niveau provincial avec les autorités, les ONG et l'équipe de pays de l'Organisation des Nations Unies
Définition de critères et création de mécanismes pour l'établissement de rapports sur les incidents à motif ethnique, en vue d'en informer les autorités locales pour assurer la réparation des torts	Oui	Mise en place d'une base de données permettant de suivre les incidents et d'enregistrer les différends d'ordre ethnique, foncier et autre Suivi et contrôle des mesures prises par les autorités et ciblage des zones appelant une attention prioritaire
Réunions régulières avec les dirigeants de la société civile et des groupes communautaires sur les progrès réalisés au niveau de la gouvernance à l'échelon local	80	Réunions
Initiatives de règlement des conflits au niveau local, concernant des problèmes fonciers et autres différends	Oui	Recensement, à l'échelon national, des différends d'ordre foncier, des violations des droits de l'homme, des incidents de violence d'ordre sexuel et autres incidents de même nature, et suivi du règlement des conflits avec les administrateurs des provinces et des communes et le Ministère de l'intérieur
Fourniture d'une assistance aux autorités judiciaires locales pour promouvoir la réparation des torts en cas de violation de droits individuels ou collectifs	Oui	Réunions en moyenne bimensuelles avec les autorités judiciaires et des ONG, axées tout spécialement sur les problèmes liés à l'égalité des sexes et aux incidents de lynchage

Réunions régulières avec les autorités locales pour les encourager à prendre en compte les questions d'égalité des sexes et les sensibiliser aux questions relatives au VIH/sida et à la protection des enfants	Oui	Réunions bihebdomadaires avec le Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme, des organisations de la société civile locale, des ONG nationales et internationales et conjointement avec l'équipe de pays de l'ONU sur la participation des femmes au processus politique, les aspects du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion liés à l'égalité des sexes, l'incorporation de femmes dans la nouvelle force de police et la réinsertion des femmes démobilisées
Réunions mensuelles de coordination avec les donateurs internationaux pour leur présenter les besoins d'assistance non satisfaits	10	Réunions sur l'assistance à apporter à la réforme législative et judiciaire, à la décentralisation, à la réforme administrative, à la réforme foncière et au règlement des conflits fonciers
Exécution de projets à impact rapide	72	Réfection des routes et des infrastructures (ponts, réseau d'adduction d'eau et systèmes d'épuration, adduction d'eau aux maternités), des installations sanitaires et du logement (maternités, orphelinats), assainissement,
		reconstruction et équipement des écoles, activités économiques (machines à coudre, élevage) et questions liées à l'égalité des sexes (campagne nationale contre la violence sexuelle, formation de dirigeants politiques) 32 projets en cours (qui doivent être achevés pendant l'exercice 2005/06)

Composante 2 : réforme du secteur de la sécurité

Réalisation escomptée 2.1 : progrès réalisés en ce qui concerne la réforme des structures en matière de sécurité		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
2.1.1 Approbation du plan opérationnel de réforme du secteur de la sécurité par les parties à l'Accord d'Arusha et aux accords ultérieurs	Non réalisée car le Gouvernement de transition a reporté la planification de la réforme du secteur de la sécurité pour la confier au Gouvernement démocratiquement élu	
2.1.2 Entente des parties sur la répartition de postes clefs dans l'armée	Approbation de nominations clefs au sein de l'armée et de la police par décret présidentiel du 11 mai 2005	
2.1.3 Mise en route du programme national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion	Mise en route le 2 décembre 2004	
2.1.4 Démobilisation d'au moins 14 000 ex-combattants	Démobilisation de 15 781 ex-combattants et ex-membres des Forces armées du Burundi (FAB), dont 2 908 enfants soldats et 476 femmes	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : Oui/non ou nombre*	*Observations*
Réunions régulières avec des représentants du Gouvernement de transition et des donateurs pour planifier la réforme du secteur de la sécurité	Oui	Réunions avec les Ministères de la défense, de l'intérieur, de la sécurité publique, de la bonne gouvernance et des finances, ainsi qu'avec l'état-major et les donateurs pour faciliter l'élaboration d'une proposition de base en vue de la réforme du secteur de la sécurité pour examen par le Gouvernement
Liaison régulière avec les donateurs pour coordonner la fourniture des ressources nécessaires à la réforme du secteur de la sécurité	Oui	Financement à l'appui de la réforme du secteur de la sécurité assuré par les Gouvernements néerlandais et britannique
Réunions de suivi régulières avec les représentants du Gouvernement de transition pour faciliter l'application de la réforme du secteur de la sécurité	Oui	Consultations avec les Ministères de la défense, de la sécurité publique, des finances, de la bonne gouvernance et de la justice
Réunions de travail hebdomadaires et réunions mensuelles avec les officiers de la Commission mixte de cessez-le-feu pour suivre le	Oui	Réunions hebdomadaires (en moyenne) de consultation sur l'élaboration d'un plan de désarmement et de dissolution des milices, la coordination des activités

désarmement des groupes de milices, et des femmes et enfants qui leur sont associés, et la dissolution de ces groupes		de démobilisation des enfants associés aux combattants et le transfert prioritaire des femmes et des enfants de moins de six mois des sites de cantonnement aux camps de démobilisation
Liaison régulière avec les commandants sur le terrain pour veiller à ce que le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion progresse et régler tout problème entre les groupes armés et la population locale	Oui	Réunions bihebdomadaires (en moyenne) sur tous les aspects du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion pour régler les différends concernant l'utilisation de ressources naturelles locales, y compris l'eau et les terres, pendant le processus de réinsertion, les incidents de pillage, les vols et les actes de violence commis par les combattants à l'encontre de la population locale
91 250 jours de soldat au titre du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, pour superviser les zones de rassemblement avant le désarmement et en assurer la sécurité, rassembler les armes et les déposer en lieu sûr, détruire les armes et munitions instables, superviser le cantonnement des éléments des Forces armées burundaises et de leurs armes lourdes (10 soldats par site, à raison de 25 sites pendant 365 jours)	78 840	36 soldats par site de rassemblement avant le désarmement, à raison de 6 sites pendant 365 jours Révision à la baisse en raison du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion obtenue moyennant la création de 6 sites
8 760 jours d'observateur militaire à l'appui du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, notamment pour assurer la liaison aux centres de désarmement avec les dirigeants des groupes armés et superviser le casernement des membres des Forces armées burundaises (4 observateurs militaires par équipe, à raison de 6 équipes pendant 365 jours)	8 760	
Programme d'information multimédia à l'échelle nationale à l'appui du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion organisé par le	Oui	6 conférences de presse conjointes avec le Conseiller national pour la communication et la sensibilisation du Conseil national de désarmement, de démobilisation et de réinsertion

Gouvernement de transition et la Commission nationale de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de réintégration, comprenant 1 heure de programmes télévisés par semaine, 8 heures de programmes radiodiffusés par mois, 500 affiches, 5 000 prospectus et 1 bulletin d'information par mois, ainsi que 20 panneaux d'affichage		13 communiqués de presse en français et en anglais (500 exemplaires) Revue spéciale en français consacrée au désarmement, à la démobilisation et à la réinsertion (3 000 exemplaires) 17 sessions de vulgarisation spéciale consacrées aux camps de démobilisation et aux sites de cantonnement 10 sessions consultatives avec la Commission nationale de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de réintégration consacrées aux activités d'information liées au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion 500 affiches
Assistance technique au Gouvernement de transition pour l'organisation de programmes de sensibilisation au VIH/sida à l'intention des groupes armés	Oui	

Réalisation escomptée 2.2 : progrès réalisés en ce qui concerne la mise en place d'une force intégrée de défense nationale au Burundi		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
2.2.1 Conclusion d'un accord sur la mise en place d'une force intégrée de défense nationale au Burundi	Mise en place d'une force intégrée de défense nationale le 31 décembre 2004	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : Oui/non ou nombre*	*Observations*
Réunions mensuelles avec de hauts fonctionnaires du Gouvernement et des officiers au sujet de la mise en place et de la structure d'une force militaire intégrée et du plan d'intégration	Oui	Réunions mensuelles pour aider le Gouvernement et des officiers à élaborer le cadre juridique pour la mise en place de la Force de défense nationale (FDN), nommer les membres du cabinet du chef d'état-major de la FDN et à intégrer les membres des parties et mouvements politiques armés dans la FDN (réalisé le 30 juin 2005)
Réunions régulières pour tenir les membres de la communauté internationale au courant de la	Oui	Présidence de réunions mensuelles du Groupe international de coordination créé par l'ONUB en juin 2004 et

situation, informer les donateurs potentiels et autres parties prenantes intéressées des besoins des structures militaires intégrées et aider le Gouvernement de transition à mobiliser un appui financier et technique		composé de représentants de l'ONUB, de l'équipe de pays de l'ONU et de donateurs clefs
Liaison régulière avec les donateurs et coordination du financement pour mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la formation et l'équipement des nouvelles structures militaires intégrées	Oui	Financement d'abris pendant le processus de cantonnement et de séminaires sur la constitution d'équipes par une ONG, le Woodrow Wilson Institute

Réalisation escomptée 2.3 : progrès réalisés en ce qui concerne la mise en place d'un service de police nationale unique		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
2.3.1 Déploiement de 2 500 membres nouvellement formés de la police nationale	Déploiement de 140 instructeurs de police qualifiés sur l'ensemble du territoire. Les programmes de formation ont été reportés à une date ultérieure en raison des retards survenus dans la mise en place des structures et des procédures d'intégration des ex-combattants dans la Police nationale burundaise	
2.3.2 Adoption par le Gouvernement de la loi relative à la police et de son code de conduite	Adoption de la loi relative à la police par le Gouvernement de transition en décembre 2004 (Adoption prévue d'ici la fin de 2005 du Code de conduite)	
2.3.3 Protection des dirigeants de la transition assurée par une unité spéciale de protection intégrée	Protection assurée par les forces de l'Union africaine conformément à l'accord bilatéral passé entre le Gouvernement de transition du Burundi et le Gouvernement sud-africain	
2.3.4 Mise en place sur l'ensemble du territoire d'un système pénitentiaire	Le système pénitentiaire est demeuré en service	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : Oui/non ou nombre*	*Observations*
Fourniture de conseils au Gouvernement de transition sur la formulation d'un plan global pour l'intégration et la constitution de la Police nationale burundaise	Oui	

Réunions régulières avec les donateurs pour identifier des sources d'assistance et coordonner le financement de la réforme de la police, ainsi que de l'intégration et de la formation de la Police nationale burundaise	Oui	Financement, assuré par le Gouvernement néerlandais, de la construction de centres de formation, la formation des instructeurs de la police, de l'acquisition de 34 véhicules, de matériel de communication, de la construction de 6 maisons de gardes et la réfection de postes de police dans les 17 provinces
Assistance technique pour la planification et la mise en œuvre d'un programme de formation de la Police nationale burundaise grâce à l'élaboration d'un programme, à la sélection des candidats et à la formation d'instructeurs	Oui	Élaboration de 37 programmes d'études sur les fonctions essentielles et les fonctions plus spécialisées de la police, dont la gestion des foules, la procédure pénale, le droit pénal général et la médecine légale Formation de 195 instructeurs aux méthodes de formation, à la communication en matière de formation, à l'organisation des activités de formation et à la loi électorale Formation au commandement de 65 officiers Un cours de formation de deux jours à l'intention de 30 agents de l'administration pénitentiaire sur le recours à la force, armée notamment, dans l'exercice de leurs fonctions
Fourniture de conseils pour l'organisation de programmes de sensibilisation aux questions d'égalité des sexes et de VIH/sida à l'intention des membres de la Police nationale burundaise et coordination des programmes de formation de la police nationale sur ces questions	Oui	Production d'un programme de formation à la sensibilisation destiné à être incorporé dans les programmes de formation de la police nationale Début de la mise au point d'une campagne de sensibilisation de la police locale aux questions liées à l'égalité des sexes (sera lancée pendant le dernier trimestre de 2005) Début de la mise au point d'un programme de formation concernant le VIH/sida (lancé en septembre 2005)
Réunions hebdomadaires avec le Comité mixte de coordination de la réforme du secteur de la sécurité	Non	Réunions hebdomadaires (en moyenne) avec l'ancien état-major intégré de juin à décembre 2004 sur les questions relatives à la réforme de la police Le Gouvernement de transition n'a pas créé le Comité

Supervision et encadrement des membres de la Police nationale burundaise dans 17 provinces au niveau des postes de police, et fourniture de conseils dans les domaines des enquêtes, des opérations, des patrouilles et de la surveillance policière de proximité	Oui	Par 68 agents de la police civile de l'ONUB
Formation de 2 500 agents de la Police nationale burundaise aux principes d'un service de police démocratique et à la surveillance policière de proximité ainsi que dans les domaines de la sécurité des élections et des enquêtes	Non	Formation de 360 policiers à la sécurité électorale en prévision des élections Formation et reconnaissance des qualifications de 140 instructeurs
Fourniture de conseils techniques aux autorités burundaises sur l'élaboration d'une stratégie de réforme de l'appareil judiciaire au Burundi	20	Réunions avec les autorités judiciaires pour achever l'évaluation du système judiciaire, définir les priorités en matière de réforme et adresser des recommandations au Gouvernement de transition en vue de la mise au point d'une stratégie de réforme de l'appareil judiciaire
Réunions hebdomadaires avec les autorités pénitentiaires burundaises pour leur donner des conseils sur des aspects stratégiques et opérationnels fondamentaux de la réforme de la police nationale et en évaluer les progrès	Oui	Réunions hebdomadaires (en moyenne) aux échelons provincial et national pour donner des conseils sur le cadre juridique et la structure organisationnelle du système pénitentiaire, notamment adresser des recommandations aux autorités pénitentiaires et évaluation de la réforme de la police moyennant la vérification des progrès réalisés
Suivi de la réforme institutionnelle de l'appareil judiciaire et du système pénitentiaire aux niveaux provincial et national et fourniture de conseils à ce sujet	20	Réunions avec les autorités pénitentiaires nationales pour effectuer une évaluation du système pénitentiaire et élaborer un projet de stratégie de réforme législative et judiciaire globale
Liaison régulière avec les autorités locales pour évaluer les progrès de la réforme institutionnelle	Oui	Contacts quotidiens (en moyenne) avec les autorités provinciales et municipales pour mettre au point des plans de collaboration avec le Gouvernement de post-transition sur la réforme institutionnelle, l'administration publique et la décentralisation

Réunions régulières avec d'éventuels partenaires internationaux, y compris des États Membres, des organisations intergouvernementales et des ONG, pour examiner les besoins en matière de formation et de renforcement des institutions	Oui	Réunions bimensuelles (en moyenne) pour définir les priorités en matière de formation et le renforcement des institutions, à partir d'une évaluation des besoins entreprise par l'ONUB, notamment des besoins en matière de formation, d'infrastructure, d'équipement et de communication
Réunions stratégiques hebdomadaires avec toutes les parties prenantes pour parvenir à un accord sur la mise en place d'une Unité spéciale de protection intégrée	Non	L'Union africaine a assumé la responsabilité de la protection des dirigeants de transition conformément à l'accord bilatéral passé entre le Gouvernement de transition du Burundi et le Gouvernement sud-africain

Composante 3 : environnement sécuritaire

Réalisation escomptée 3.1 : instauration d'un environnement sécuritaire stable qui permette de tenir des élections et d'assurer la stabilité après les élections		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
3.1.1 Aucune violation des accords de cessez-le-feu enregistrée	Aucune violation par les parties de l'accord global de cessez-le-feu n'a été enregistrée pendant la période considérée	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : Oui/non ou nombre*	*Observations*
491 700 jours de patrouille à pied pour surveiller l'application des accords de cessez-le-feu et mener des enquêtes sur des allégations concernant des violations desdits accords (20 soldats par patrouille, 15 patrouilles par bataillon, 2 bataillons pendant 62 jours, et 20 soldats par patrouille, 15 patrouilles par bataillon, 5 bataillons pendant 303 jours)	550 088 43 008	Jours de patrouille à pied (la composition des patrouilles variait d'un bataillon à l'autre) (5 bataillons) 6 observateurs militaires par patrouille à raison de 28 équipes pendant 256 jours
81 950 jours de patrouille mobile pour superviser le casernement des Forces armées burundaises et de leurs armes lourdes (10 soldats par patrouille, 5 patrouilles par bataillon, 2 bataillons pendant 62 jours, et 10 soldats par patrouille, 5 patrouilles par bataillon, 5 bataillons pendant 303 jours)	75 750 5 280	10 soldats par patrouille à raison de 5 patrouilles par bataillon et de 5 bataillons pendant 303 jours Révision à la baisse imputable au casernement limité des Forces armées du Burundi 2 observateurs militaires par équipe à raison de 6 équipes pendant 320 jours et 6 observateurs militaires par équipe à raison de 4 équipes pendant 60 jours
47 450 jours de soldat d'une compagnie prête à intervenir rapidement (une compagnie de 130 soldats pendant 365 jours)	144 089	Révision à la hausse en raison du maintien par les 5 bataillons de la Force d'une compagnie prête à intervenir rapidement (la composition des patrouilles variait d'un bataillon à l'autre) (5 bataillons)
47 450 jours de soldat servant d'escorte pour assurer la sécurité du mouvement du personnel et des approvisionnements (une compagnie de 130 soldats pendant 365 jours)	237 250	130 soldats par compagnie, 1 compagnie par bataillon à raison de 5 bataillons pendant 365 jours Révision à la hausse imputable à l'accroissement du nombre de mouvements à partir et en direction des bureaux régionaux suite au déploiement vers 5 régions

Quatre réunions mensuelles avec les parties intéressées pour répondre à leurs préoccupations concernant la création d'une force de défense nationale intégrée qui soit équilibrée, capable d'assurer sa mission et de taille appropriée	16	Réunions mensuelles avec les partis politiques locaux et des représentants du Gouvernement de transition au niveau des bataillons
81 950 jours de soldat aux points de contrôle ou aux postes d'observation pour surveiller les mouvements illicites d'armes aux frontières (10 soldats par point de contrôle, 5 points de contrôle par bataillon, 2 bataillons pendant 62 jours, et 10 soldats par point de contrôle, 5 points de contrôle par bataillon, 5 bataillons pendant 303 jours)	35 767	Jours de soldat aux points de contrôle ou aux postes d'observation (le nombre de soldats par point de contrôle ou poste d'observation variait d'un bataillon à l'autre) (5 bataillons) Révision à la baisse imputable à la nécessité d'une observation mobile (conjuguant marche à pied et déplacement motorisé) plutôt que la tenue de points de contrôle et de postes d'observation
21 900 jours de patrouille par bateau pour surveiller les mouvements illicites d'armes et de ressources naturelles sur le lac Tanganyika (10 soldats par bateau, à raison de 6 bateaux pendant 365 jours)	14 600	2 bateaux à raison de 2 patrouilles par jour et de 10 soldats pendant 365 jours
53 440 jours de patrouille mobile d'observateur militaire pour surveiller les mouvements illicites d'armes aux frontières, recueillir des informations sur les livraisons illicites d'armes, les mouvements transfrontières de groupes armés et les violations de cessez-le-feu (4 observateurs militaires par équipe, à raison de 20 équipes pendant 62 jours, et 4 observateurs militaires par équipe, à raison de 40 équipes pendant 303 jours)	77 380 4 200 3 500	Jours de patrouille à pied pour répondre aux exigences opérationnelles sur le terrain et en raison de l'inaccessibilité des frontières à l'aide de véhicules 6 observateurs militaires par équipe à raison de 7 équipes pendant 100 jours pour surveiller les mouvements illicites d'armes aux frontières 5 observateurs militaires par équipe à raison de 7 équipes pendant 100 jours pour surveiller les mouvements de groupes armés aux frontières
2 190 jours de patrouille mobile d'observateur militaire pour surveiller les mouvements transfrontières de groupes armés dans la province de Cibitoke (1 équipe de 6 observateurs militaires pendant 365 jours)	2 190	Jours de patrouille dans la province de Cibitoke

Composante 4 : droits de l'homme et aide humanitaire

Réalisation escomptée 4.1 : renforcement du respect des droits de l'homme au Burundi, une attention particulière étant accordée aux femmes et aux enfants		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
4.1 Adoption de lois relatives aux droits de l'homme par le Gouvernement de transition, conformément aux conventions internationales, contenant des dispositions relatives à la protection des groupes vulnérables	Le Gouvernement de transition n'a adopté aucun amendement à la législation relative aux droits de l'homme (les mesures attendues devraient être adoptées pendant l'exercice 2006/07)	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Suivi quotidien de la situation en matière de droits de l'homme dans toutes les provinces du Burundi	748	Visites de suivi de la situation des droits de l'homme dans les 17 provinces
	567	Visites de suivi dans les prisons et les centres de détention de la police et des communes
	813	Cas individuels de violation des droits de l'homme ont fait l'objet d'enquêtes et de collecte d'informations
Réunions mensuelles avec les autorités nationales pour vérifier la suite donnée aux violations des droits de l'homme qui ont été signalées	18	Réunions
Réunions de coordination hebdomadaires avec le Service de liaison du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme au Burundi, la communauté des organisations humanitaires et des agents humanitaires, y compris les commissions gouvernementales, les ONG et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies	692	Réunions de coordination nationale et régionale avec des partenaires humanitaires, y compris des institutions des Nations Unies et des ONG nationales et internationales, sur la création d'instances provinciales des droits de l'homme pour coordonner les activités de protection et de promotion des droits de l'homme, l'assistance humanitaire et les questions liées à la violence sexuelle, y compris la promotion de la réforme législative nationale en vue de la protection des victimes de violences sexuelles

Fourniture de conseils techniques au Gouvernement de transition sur la promotion de l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité, aux structures de prise des décisions à tous les niveaux	Oui	Fourniture de conseils sur la fixation de quotas dans la Constitution et la loi électorale en vue de la représentation des femmes dans le Gouvernement et les institutions de l'État
Fourniture de conseils au Gouvernement de transition sur les questions liées à l'action antimines pour permettre le retour en toute sécurité des personnes déplacées et des réfugiés, afin de faciliter la réalisation d'enquêtes d'urgence sur les munitions non explosées et l'organisation de projets de sensibilisation au danger des mines	Oui	Fourniture de conseils sur l'élaboration et la réalisation d'enquêtes sur les munitions non explosées, y compris d'enquêtes sur le terrain et la mise au point de programmes de sensibilisation au danger des mines, notamment conception d'excursions à but éducatif sur le danger des mines et de la pédagogie appropriée
Fourniture de conseils sur la création de capacités nationales pour la lutte antimines, y compris l'adoption d'arrangements institutionnels et la mise en place de mécanismes de coordination entre les ONG actives dans le domaine de la lutte antimines et le Gouvernement de transition	Oui	Fourniture de conseils en vue de la rédaction de deux décrets présidentiels portant création d'un comité directeur de la lutte antimines et du Centre de coordination national de l'action humanitaire antimines
Activités de sensibilisation et fourniture de conseils aux autorités burundaises sur le programme national relatif au sida, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG nationales et internationales	Oui	12 réunions avec des institutions gouvernementales, des communautés locales, des ONG nationales et internationales et des organismes des Nations Unies, sur le renforcement de la coordination de la conception et de l'exécution des programmes relatifs au VIH/sida
Réunions régulières avec les donateurs pour coordonner l'assistance en vue du rétablissement du secteur social, aux niveaux national et provincial	5	Réunions avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux sur le financement de la restauration du secteur social
Réunions régulières avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents au Burundi pour assurer la coordination de l'aide humanitaire, en particulier en ce qui concerne la distribution de l'aide humanitaire destinée au programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion	4	Réunions à l'échelon provincial avec les autorités, les ONG et l'équipe de pays de l'ONU pour coordonner et suivre les programmes humanitaires

Composante 5 : appui

Réalisation escomptée 5.1 : solide appui logistique et administratif à la mission		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
5.1.1 Logement de tous les soldats dans des bâtiments en dur dans les six mois suivant leur arrivée dans la zone de la mission	Non réalisé en raison de la révision de l'ordre de priorités vu le montant peu élevé des ressources consacrées à la construction dans le cadre du déploiement de l'ONUB dans 5 régions et de la construction d'un nouveau siège intégré pour la mission	
5.1.2 Réception et inspection de la totalité des biens et matériaux destinés à la mission dans les 5 jours suivant leur livraison	70 % des biens et des matériaux destinés à la mission sont réceptionnés et inspectés dans les 5 jours suivant leur livraison La réception et l'inspection des 30 % restants, y compris des logements préfabriqués et du matériel de construction lourd n'ont pas été possibles dans le délai de 5 jours en raison du volume de marchandises reçues à chaque expédition	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Personnel militaire et de police		
Déploiement, relève et rapatriement de 5 650 soldats, y compris des officiers d'état-major et des observateurs militaires	4 926	En moyenne pendant la période considérée
Déploiement et relève de 120 policiers civils	77	En moyenne pendant la période considérée
Vérification et contrôle du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien logistique autonome de 5 325 membres des contingents	4 751	En moyenne pendant la période considérée
	3 064	Réception, vérification et livraison aux contingents de 3 064 tonnes de matériel leur appartenant
	295	Tonnes de matériel appartenant aux contingents transféré à l'extérieur de la mission
Rations et eau potable pour 5 325 membres des contingents dans toutes les bases d'opérations	4 751	En moyenne pendant la période considérée

Personnel civil		
Administration de 998 contrats destinés à des civils (403 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 56 administrateurs recrutés sur le plan national, 367 agents des services généraux recrutés sur le plan national et 172 Volontaires des Nations Unies)	581 279 196 107	En moyenne pendant la période considérée En moyenne pour le personnel recruté sur le plan international En moyenne pour le personnel recruté sur le plan national, y compris les administrateurs En moyenne pour les Volontaires des Nations Unies
Protection rapprochée du chef de l'ONUB et d'autres hauts fonctionnaires de la mission et visiteurs désignés	Oui	
Fourniture de conseils concernant la sécurité des résidences et évaluation des bases d'opérations, selon que de besoin, pour 125 officiers d'état-major, 120 membres de la police civile, 403 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 172 Volontaires des Nations Unies	403	Enquêtes pour garantir le respect des Normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile
Élaboration et application d'un plan de sécurité pour l'ensemble de la mission	Oui	Intégration complète de l'ONUB, fin 2004, dans le plan de sécurité de l'ONU existant pour le pays
Équipements et infrastructures		
Établissement et entretien des locaux de la mission dans 10 bases d'opérations	73 45	Locaux Bases d'opérations
Achèvement des travaux de rénovation, de reconstruction et de construction pour un bâtiment et un site entièrement nouveau dans la zone de la mission, nécessaires pour les opérations du quartier général de la mission	25	Rénovation de bâtiments de location Construction d'un nouveau quartier général intégré (en septembre 2005)
Approvisionnement en électricité des 3 bâtiments principaux et de 6 bâtiments et installations secondaires des Nations Unies, grâce à l'installation et à l'entretien de 320 groupes électrogènes et de matériels et fournitures électriques associés	73 152	Locaux Groupes électrogènes Révision à la baisse du nombre de générateurs imputable à l'utilisation de groupes électrogènes plus puissants et à l'approvisionnement en énergie locale

Établissement d'un camp de transit pour 500 hommes et remise en état de bases d'opérations et de bâtiments destinés à loger les membres des contingents	300	Camp de transit de 300 personnes (suffisant pour répondre aux besoins opérationnels) Le personnel militaire a continué d'être hébergé sous toile en raison de la révision des priorités vu le montant peu élevé des ressources consacrées à la construction
Recrutement de gardes extérieurs pour protéger le quartier général de la mission, la base logistique, les entrepôts, le camp de transit et les bureaux régionaux	Oui	Contrats passés avec 3 entreprises pour assurer la sécurité de 29 bases d'opérations
1 052 unités de matériel de sécurité et de sûreté pour assurer le respect intégral des Normes minimales de sécurité opérationnelle et équiper le personnel chargé d'assurer la protection rapprochée et la sécurité	1 059	Y compris des gilets pare-éclats et des casques remis conformément aux Normes minimales de sécurité opérationnelle
Mise en place d'un système d'information géographique	Oui	
Transports terrestres		
Entretien et utilisation de 539 véhicules appartenant à l'ONU, équipés de radio HF et VHF dans toutes les bases d'opérations	311 438	Entretien et utilisation de 311 véhicules appartenant à l'ONU, équipement des véhicules de radio HF Équipement de 438 véhicules de radio VHF
Fourniture de carburant et lubrifiants pour 850 véhicules et groupes électrogènes appartenant aux contingents	713 74	Véhicules Groupes électrogènes
Navette quotidienne par autocar à Bujumbura desservant le personnel international et national, les officiers d'état-major du quartier général de la force et les membres de la police civile	Oui	Environ un millier d'usagers par jour

Transports aériens		
Gestion et inspection de 6 hélicoptères dans 2 bases d'opérations dans la zone de la mission et fourniture du carburant nécessaire pour 3 840 heures de vol	6 1 434	Hélicoptères Heures de vol Révision à la baisse du nombre d'heures de vol en raison de longues périodes d'intempérie et de la diminution des besoins d'intervention militaire d'urgence suscités par la situation sécuritaire au sol
Transports maritime et fluvial		
Transport par péniche, à Bujumbura et dans un site de déploiement, de matériel appartenant à l'ONU et de matériel appartenant aux contingents ainsi que de matériel de soutien logistique autonome	Non	Les transports par voie de terre se sont avérés les plus efficaces
Transmissions		
Installation, entretien et exploitation d'un centre de télécommunications par satellite à Bujumbura et de 10 systèmes de microterminaux VSAT dans 10 bases d'opérations	1 8 8	Centre de télécommunications par satellite à Bujumbura (doté de 2 satellites) Stations de satellites dans la zone de la mission Bases d'opérations
Installation, entretien et exploitation dans toute la zone de la mission de 10 centraux téléphoniques à l'intention de 1 500 utilisateurs, avec accès automatique	13 2 000	Centraux téléphoniques Extension de la capacité à 2 000 utilisateurs Révision à la hausse imputable au déploiement de l'ONUB dans 5 régions
Installation, entretien et exploitation de réseaux radio à très haute fréquence et à hyperfréquence couvrant toute la zone d'opérations (25 répéteurs, 50 stations de base, 2 310 radios mobiles et radios portatives)	8 26 65 1 877	Liaisons micro-ondes numériques Répéteurs VHF Stations de base Radios mobiles Révision à la hausse du nombre de liaisons micro-ondes numériques, de répéteurs VHF et de stations de base imputable au déploiement dans 5 régions
Installation, entretien et exploitation d'un système de télécommunications mobile déployable	1	Système de télécommunications mobile déployable

Installation, entretien et exploitation d'un studio radiophonique	1	Studio radiophonique
Informatique		
Installation, maintenance et appui de 34 serveurs, 1 050 ordinateurs de bureau, 334 ordinateurs portables, 788 imprimantes et 30 scanners Digital Sender dans 10 bases d'opérations, à l'intention de plus de 1 500 utilisateurs	41 903 208 782 20 1 391 26	Serveurs Ordinateurs de bureau Ordinateurs portables Imprimantes Scanners Digital Sender Utilisateurs en ligne en raison du déploiement dans 5 régions Bases d'opérations
Installation, maintenance et appui de réseaux locaux dans la zone de la mission, notamment de systèmes d'administration de bases de données et d'applications de bureau standard interconnectés et ayant accès au réseau étendu des Nations Unies, dans 10 bases d'opérations	Oui	Dans les 5 régions, soit 26 bases d'opérations
Accès au courrier électronique et accès Internet dans cinq bases d'opérations principales	7 19	Bases d'opérations principales Bases d'opérations secondaires Révision à la hausse imputable au déploiement du personnel de l'ONUB dans 5 régions
Services médicaux		
Mise en place, gestion et entretien d'un dispensaire des Nations Unies et de 6 centres de soins de niveau I dans 5 bases d'opérations	1 2 5 5	Dispensaire des Nations Unies Postes médicaux avancés Centres de soins de niveau I Bases d'opérations
Mise en place, gestion et entretien de 2 centres de soins de niveau II dans 2 bases d'opérations	2 2	Centres de soins Bases d'opérations
Conclusion d'un contrat et d'un arrangement de coopération régionaux avec des opérations de maintien de la paix voisines pour les évacuations sanitaires par avion à destination d'un centre de soins de niveau approprié	1	Contrat commercial Il n'a pas été nécessaire de conclure un accord d'évacuation sanitaire avec la MONUC, les dispositions contractuelles en vigueur s'avérant suffisantes

Conclusion d'un contrat pour la fourniture de services médicaux de niveau III en dehors de la zone de la mission	1	Contrat commercial conclu avec l'hôpital de Nairobi (Kenya)
Fourniture à tout le personnel de conseils confidentiels et de dépistage volontaire du VIH/sida	Oui	Par les 2 centres de soins de niveau II
Exécution de programmes de sensibilisation du personnel militaire et civil et des membres de la police civile aux questions de VIH/sida et d'éducation mutuelle dans ce domaine	5	Sessions de mise au courant lors de l'entrée en fonctions de 166 membres du personnel en uniforme
	3	Sessions de mise au courant lors de l'entrée en fonctions de 72 membres du personnel civil
	9	Programmes comportant des exposés, des débats et la projection de films à l'intention de 608 membres des contingents militaires
Autres fournitures de services divers		
Établissement de 500 cartes à l'aide du Système d'information géographique	4 919	Révision à la hausse imputable à l'absence de cartes topographiques à jour à l'usage du personnel militaire et à la production de cartes à l'appui du processus électoral

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué* (1)	*Dépenses* (2)	*Écarts* Montant (3) = (2)-(1)	*Écarts* Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	9 057,2	8 952,1	105,1	1,2
Contingents	129 404,9	116 604,3	12 800,6	9,9
Police civile	4 835,2	3 652,8	1 182,4	24,5
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	**143 297,3**	**129 209,2**	**14 088,1**	**9,8**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	41 123,7	40 911,5	212,2	0,5
Personnel recruté sur le plan national	4 305,3	3 354,8	950,5	22,1
Volontaires des Nations Unies	5 159,9	4 863,0	296,9	5,8
Total partiel	**50 588,9**	**49 129,3**	**1 459,6**	**2,9**
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	441,2	438,9	2,3	0,5
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	505,6	415,7	89,9	17,8
Voyages	1 685,4	1 628,4	57,0	3,4
Installations et infrastructures	66 348,7	60 385,2	5 963,5	9,0
Transports terrestres	16 623,5	15 630,8	992,7	6,0
Transports aériens	13 730,4	7 785,0	5 945,4	43,3
Transports maritimes ou fluviaux	408,1	111,3	296,8	72,7
Transmissions	18 973,4	17 657,7	1 315,7	6,9
Informatique	5 794,7	6 805,5	(1 010,8)	(17,4)
Services médicaux	3 370,5	3 654,3	(283,8)	(8,4)
Matériel spécial	2 303,0	2 264,4	38,6	1,7
Fournitures, services et matériel divers	4 643,7	7 679,7	(3 036,0)	(65,4)
Projets à effet rapide	1 000,0	998,9	1,1	0,1
Total partiel	**135 828,2**	**125 455,8**	**10 372,4**	**7,6**
Total brut	**329 714,4**	**303 794,3**	**25 920,1**	**7,9**
Recettes provenant des contributions du personnel	5 433,9	4 850,1	583,8	10,7
Total net	**324 280,5**	**298 944,2**	**25 336,3**	**7,8**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**329 714,4**	**303 794,3**	**25 920,1**	**7,9**

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	1 151,9
Recettes diverses ou accessoires	37,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieures	4 413,9
Total	**5 603,0**

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Contingents	
Matériel majeur	17 391,0
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	
Restauration (cuisines)	1 526,2
Mobilier et matériel de bureau	1 317,0
Électricité	1 614,2
Missions secondaires du génie	924,5
Blanchisserie et nettoyage	1 278,2
Matériels de campement	1 309,8
Hébergement	900,0
Magasins – divers	2 502,2
Transmissions	
Transmissions	4 608,0
Services médicaux	
Services médicaux	2 582,4
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munitions	421,3
Observation	1 766,5
Total partiel	**20 750,3**
Total	**38 141,3**

Facteurs approuvés pour la mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	1,6	28 avril 2004	–
Usage opérationnel intensif	0,8	28 avril 2004	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	2,3	28 avril 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,75-2,50		

D. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur effective*
Accord sur le statut des forces[a]	–
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	**–**

[a] L'accord sur le statut des forces a été signé le 17 juin 2005.

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Observateurs militaires	105,1	1,2 %

7. Le solde inutilisé, à cette rubrique, peut être attribué au moindre coût effectif du déploiement et de la relève des observateurs militaires (2 317 dollars par billet d'avion aller et 4 671 dollars par billet aller retour, alors que les tarifs budgétisés étaient de 3 750 et 6 000 dollars respectivement), à quoi il faut ajouter le moindre nombre de voyages pour le déploiement et la relève (135 et 24 respectivement, alors que 141 et 59 voyages avaient été prévus). Cette économie a été partiellement compensée par une augmentation des dépenses d'indemnité de subsistance (missions), le déploiement des observateurs militaires ayant été accéléré (le budget prévoyait un coefficient de déploiement tardif de 5 %, mais le taux moyen de vacance de postes, pendant la période considérée, a été de 2,2 %).

	Écart	
Contingents	12 800,6	9,9 %

8. Le solde inutilisé peut être attribué au déploiement plus lent que prévu du personnel militaire (alors que le montant budgétisé reflétait un coefficient de déploiement tardif de 3 %, le taux moyen de vacance de postes pour la période a été de 4,8 %), ce qui a amené une réduction des besoins pour les rations et le

[1] Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

remboursement des frais des contingents; à cela il faut ajouter le coût moins élevé que prévu du transport du matériel des contingents, du déploiement et de la relève du personnel des contingents et du rapatriement des militaires du contingent de l'Union africaine, ainsi que la réduction des montants nécessaires pour le remboursement des frais encourus par les pays fournisseurs de contingents pour leur matériel, en vertu des mémorandums d'accord signés, par rapport aux montants prévus dans le budget, qui reposaient sur 15 projets d'accord. Cette économie a été en partie compensée par le paiement de l'indemnité de subsistance (missions) aux officiers, en lieu et place des repas et de l'hébergement fournis par la mission.

	Écart	
Police civile	1 182,4	24,5 %

9. L'écart, à cette rubrique, s'explique par le déploiement plus lent que prévu des membres de la police civile (les montants budgétisés reflétaient un coefficient de déploiement tardif de 5 % mais le taux moyen effectif de vacance de postes pour la période a été de 17,2 %), ainsi que par la révision des taux de l'indemnité de subsistance (missions) à compter du 1er février 2005 (qui est passé de 180 dollars pour les 30 premiers jours et 130 dollars après, à 156 et 120 dollars respectivement) et à des frais de voyage en moyenne moins élevés que prévu, de 1 970 dollars pour un trajet aller et de 4 500 dollars pour un billet aller retour, alors que les taux budgétisés étaient de 3 750 et 6 000 dollars respectivement.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	212,2	0,5 %

10. Le solde inutilisé s'explique avant tout par une réduction des montants nécessaires pour l'indemnité de subsistance (missions) du fait de la révision du taux à compter du 1er février 2005 (il est passé de 180 dollars pour les 30 premiers jours et de 130 dollars après, à 156 et 120 dollars respectivement), ces économies sont compensées en partie par des dépenses supplémentaires au titre des dépenses communes de personnel (voyages et autres frais d'engagement) du fait du recrutement accéléré de personnel international (alors que le budget prévoyait un coefficient de recrutement tardif de 25 %, le taux moyen de vacance de postes pour la période a été de 16 %) et par des coûts attribuables au fait que la proportion de personnel régi par la série 100 du Règlement du personnel par rapport au personnel régi par la série 300 (durée limitée) (41 contre 59) est différente du rapport utilisé dans le budget (30 contre 70).

	Écart	
Personnel recruté dans le pays	950,5	22,1 %

11. L'économie réalisée, à cette rubrique, s'explique par le recrutement plus lent que prévu de personnel dans le pays (le budget prévoyait un coefficient de recrutement tardif de 15 % mais le taux moyen de vacance de postes pour la période a été de 25,5 %), à quoi il faut ajouter les dépenses communes de personnel moins élevées.

	Écart	
Volontaires des Nations Unies	296,9	5,8 %

12. Le solde inutilisé s'explique par un déploiement et une relève plus lents que prévu des Volontaires des Nations Unies, dont 80 % ont vu leur contrat prorogé, de sorte que les montants prévus dans le budget pour leur rapatriement et pour le déploiement de nouveaux Volontaires n'ont pas été intégralement utilisés. Le budget prévoyait un coefficient de déploiement tardif de 10 %, alors que le taux effectif moyen de vacance de postes pour la période a été de 9,3 %.

	Écart	
Consultants	89,9	17,8 %

13. L'écart, à cette rubrique, s'explique par une modification des priorités des programmes de formation nécessitant des services de consultants et, en conséquence, l'engagement de consultants pour mener deux stages de formation (gestion du personnel et développement opérationnel) pendant la période considérée.

	Écart	
Installations et infrastructures	5 963,5	9,0 %

14. Le solde inutilisé s'explique surtout par le fait que les dépenses d'acquisition d'installations préfabriquées et de services de construction ont été moins élevées que prévu, du fait de l'utilisation de bâtiments existant déjà à Bujumbura et dans les régions du pays, et par des besoins moins élevés que prévu d'essence, d'huile et de lubrifiants du fait du déploiement tardif des groupes électrogènes dans la zone de la mission, de l'utilisation d'un moins grand nombre de ces groupes électrogènes d'une puissance plus grande et de l'utilisation du réseau électrique local. Ces économies ont été partiellement compensées par des dépenses plus élevées pour l'achat de fournitures d'entretien, du fait de coûts de transport plus élevés, de besoins imprévus de fournitures et de matériaux pour la construction du nouveau quartier général de la mission et de l'achat de citernes pour le carburant en vue du déploiement de la mission dans les cinq régions du pays, ainsi que des besoins accrus de fournitures pour les activités d'information durant les opérations électorales (à la ligne budgétaire « articles de papeterie et fourniture de bureau »).

	Écart	
Transports terrestres	992,7	6,0 %

15. Le solde inutilisé s'explique aussi par l'acquisition non pas des 60 véhicules prévus dans le budget mais de 20 véhicules tout terrain à quatre roues motrices et par le fait que les besoins de carburant ont été moins élevés que prévu par suite du déploiement retardé des véhicules des contingents et de la livraison échelonnée des véhicules de l'ONU, par rapport au montant demandé dans le budget pour la totalité de la période. Ces économies ont été en partie compensées par l'augmentation de la consommation de pièces de rechange, les véhicules s'usant très rapidement sur des

routes en très mauvais état et étant utilisés de façon intensive pour déployer la mission dans les cinq régions.

	Écart	
Transports aériens	5 945,4	43,3 %

16. L'écart s'explique avant tout par l'utilisation réduite de la flotte de six hélicoptères militaires de la mission, la saison des pluies ayant été intense et longue, et du nombre réduit d'incidents appelant une intervention des militaires, la situation dans le pays étant généralement plus stable (à l'exception des trois provinces de l'ouest).

	Écart	
Transports maritimes ou fluviaux	296,8	71,7 %

17. Le solde inutilisé s'explique par les économies réalisées sur les fonds non utilisés prévus pour la location d'espace dans un cargo, l'assurance et les dépenses de carburant, ainsi que par le fait que beaucoup de marchandises et de fournitures ont été acheminées par la route, moyen de transport plus efficace.

	Écart	
Transmissions	1 315,7	6,9 %

18. Le solde inutilisé s'explique par la réduction de la part de la mission dans les frais de location du transpondeur, la dépense inférieure au montant prévu pour l'achat de services commerciaux locaux de télécommunications et le montant moins élevé que prévu des frais payés à INMARSAT du fait de l'établissement plus rapide que prévu des installations de transmission de la mission et du déploiement tardif de personnel spécialisé contractuel. Ces économies ont été en partie compensées par la consommation plus grande de pièces de rechange, du fait de l'installation de réseaux de transmission au nouveau quartier général de la mission et dans les bureaux régionaux, ainsi que de dégâts causés à du matériel fragile en raison de l'instabilité de l'approvisionnement électrique et de la forte humidité.

	Écart	
Informatique	(1 010,8)	(17,4 %)

19. L'écart s'explique surtout par l'achat de matériel informatique supplémentaire et de pièces de rechange à l'occasion du déploiement de la mission dans les cinq régions, et dans les multiples bâtiments d'abord occupés par le quartier général de la mission à Bujumbura, ce qui a nécessité la mise en place de serveurs, de concentrateurs et de commutateurs de données, de routeurs et d'expéditeurs numérisés, ainsi que l'acquisition imprévue de progiciels (pour l'archivage électronique, la sécurisation d'Internet, l'assurance de continuité des opérations en cas de catastrophe), la consommation plus élevée de pièces et de fournitures du fait de l'installation d'un réseau informatique au nouveau quartier général et dans les bureaux régionaux de la mission, des dégâts causés à du matériel fragile du fait de l'instabilité de l'approvisionnement électrique et de l'excessive humidité, et de

l'appui apporté à la production de 4 919 cartes du Système d'information géographique.

	Écart	
Services médicaux	(283,8)	(8,4 %)

20. Les dépenses ont été plus élevées que prévu à ce titre, du fait de l'augmentation des besoins de soins médicaux et de l'acquisition de matériel médical à l'occasion de la création de deux antennes des services médicaux au moment du déploiement de la mission dans les cinq régions.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	(3 036,0)	(65,4 %)

21. L'écart s'explique avant tout par les dépenses plus élevées que prévu pour le fret et les dépenses annexes, ainsi que par le fait que l'essentiel du matériel déployé a été transporté par avion alors que les prévisions budgétaires envisageaient à la fois un transport maritime et aérien; par l'acquisition de 88 conteneurs et de matériel d'interprétation de conférence pour le nouveau quartier général de la mission, afin d'organiser les réunions de la Commission de suivi de l'application de l'Accord d'Arusha; les dépenses ont aussi été plus élevées que prévu pour l'habillement des militaires, les frais bancaires et la comptabilisation de pertes de change. Cependant des économies ont été réalisées du fait de l'impression de divers matériaux d'information dans des imprimeries du pays, et du fait qu'on disposait encore de matériel de protection individuel après les achats faits pendant la période 2003/04.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

22. **À propos du financement de l'ONUB, l'Assemblée générale est invitée à :**

a) Se prononcer sur l'affectation du solde inutilisé de 115 500 dollars relatif à la période du 21 avril au 30 juin 2004[2];

b) Décider que les États Membres renonceront à la part qui leur revient des recettes diverses de l'exercice clos le 30 juin 2005, soit 5 603 000 dollars, et à la part qui leur revient d'un montant de 6 259 400 dollars du solde inutilisé de 25 920 100 dollars pour l'exercice clos le 30 juin 2005, montant qui serait affecté aux dépenses actuelles et futures des Nations Unies au titre de l'assurance maladie après la cessation de service;

c) Se prononcer sur l'affectation du reliquat inutilisé, soit 19 660 700 dollars, pour l'exercice clos le 30 juin 2005.

---

[2] Comme Les dépenses de l'exercice 2003/04 ont été surestimées dans le rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Opération des Nations Unies au Burundi, daté du 21 mars 2005 (A/59/748), le solde inutilisé pour cette période est sous-estimé de 115 500 dollars (montant brut et net).